

MRC de Memphrémagog

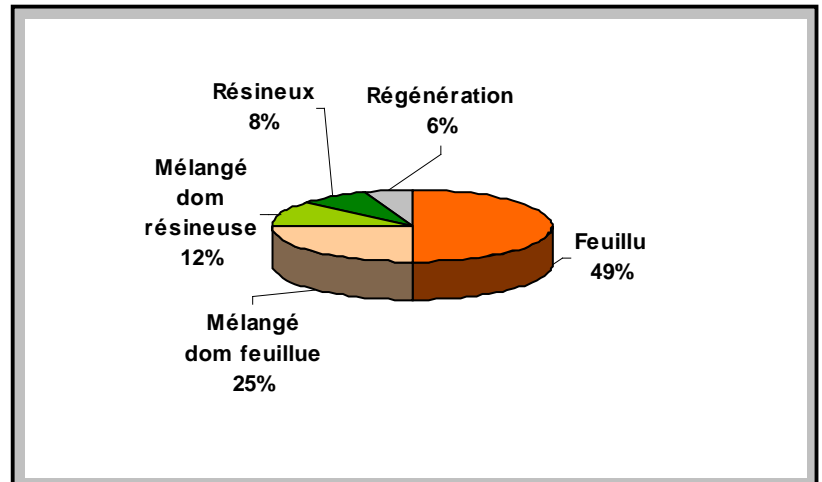
La MRC de Memphrémagog, d'une superficie de 144 428 hectares, représente 14% du territoire de la région de l'Estrie. Le territoire de tenure privée occupe 91% de la superficie totale de la MRC.

Couvert forestier

Le territoire privé est composé principalement d'un couvert forestier dans une proportion de 77% (100 101 ha). Les peuplements feuillus et mélangés à tendance feuillue dominent le paysage forestier (75% ou 73 300 ha). Cette dominance est la plus importante en région.

Cette forêt est composée principalement de peuplements d'érables (couvert feuillu), d'érables rouges (couvert mélangé) et de sapins (couvert résineux et mélangé).

4^e inventaire. 2007. compilation préliminaire



Source : DEE, DIF, MRNF, 2007

Une forêt aménagée

Sur le territoire de la MRC de Memphrémagog, le nombre de propriétaires forestiers est estimé à 733. 57% d'entre eux (418) sont reconnus producteurs forestiers, c'est-à-dire qu'ils possèdent un plan d'aménagement forestier de leurs propriétés. La superficie forestière considérée sous aménagement représente 22 176 hectares, soit 22% du couvert forestier de tenure privée de la MRC.

Traitements sylvicoles réalisés dans les programmes de l'Agence - période 2002-2010

| | | |
|-----------------------------|-----------------|-----|
| Plantations* | 488 ha | 20% |
| Traitements non commerciaux | 99 ha | 4% |
| Traitements commerciaux | 1 836 ha | 76% |
| Total | 2 423 ha | |

Source : SIGGA_Agence Estrie, 2011

**Investissement
période 2002-2010**

2,5 M\$

* Note : la préparation de terrain et l'entretien de plantation n'ont pas été pris en compte puisqu'ils sont réalisés sur les même sites que les plantations.

Biodiversité *

Identification de 25 écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE), de 38 espèces végétales précaires (169 occurrence), de 19 espèces fauniques précaires (175 occurrences) et de 32 habitats fauniques reconnus selon les bases de données gouvernementales. La MRC compte 6 réserves naturelles reconnues en milieu privé, dont la plus vaste au Québec, soit celle des Montagnes-Vertes. 3 sites sont également protégés en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec. À ce nombre, on ajoute les sites protégés par une charte d'organisme privé (servitude de conservation) ou propriétés d'organisme de conservation.

Mise en marché de la matière ligneuse

Le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie a mis en marché un volume de 234 213 m³ solides pour la période 2006-2010 en provenance de la MRC, représentant 8% du volume régional. La valeur au chemin de ce volume de bois est évaluée à 12 M\$.

Certification forestière

108 propriétaires forestiers ont adhéré à la certification forestière FSC jusqu'à maintenant. Une superficie boisée de 5 763 hectares est certifiée, représentant 6% du territoire forestier de la MRC.

Emplois reliés à la transformation du bois

On retrouve 23 entreprises qui oeuvrent à la transformation du bois (1^{ère}, 2^e et 3^e) et qui emploient 254 personnes.

Agroforesterie

La MRC compte 43 producteurs acéricoles reconnus par le MAPAQ. Ces érablières occupent une superficie totale de 981 hectares.

La production d'arbres de Noël est également présente avec 5 entreprises qui cultivent 341 hectares et qui génèrent des revenus évalués à 452 100\$.

La culture de produits forestiers non ligneux est en émergence. Les sites de culture de plantes médicinales (1 propriétaire, 1 200 m²), de champignons comestibles, d'arbres à noix et d'arbres à glands présentent de nouvelles pistes de mise en valeur et de diversification du milieu forestier.

Récréation et villégiature

La forêt procure également, entre autres, des habitats fauniques pour des espèces prisées par les pêcheurs, chasseurs et trappeurs ce qui entraîne des retombées économiques importantes et plus de participer au contrôle des populations comme celle du cerf de Virginie.

L'offre d'activités récréotouristiques et de plein air est intimement liée aux paysages forestiers. L'expérience de randonnées dans les nombreux sentiers pédestres de la MRC, sur la véloroute

La certification des territoires forestiers vise à assurer aux consommateurs que les produits forestiers qu'ils achètent proviennent d'une forêt ayant été aménagée de façon durable et responsable.

Le système de certification adopté en Estrie est le *Forest Stewardship Council* (FSC). Ce système réfère à 11 principes à respecter déclinés selon les trois volets : économique, social et environnemental.

ou dans les sentiers de quads ou de motoneiges, d'observation de la nature ou de la pratique du ski alpin, à titre d'exemple, ne serait pas aussi agréable et attrayante sans la présence de la forêt. La MRC se démarque en région en misant sur un pôle récréotouristique et de villégiature dynamique.

La forêt et ses trois volets

Volet environnemental : conservation des sols, maintien de la qualité de l'eau, préservation des paysages, maintien de la biodiversité (habitat, espèce, écosystème), régulation du climat, séquestration du carbone.

Volet économique ou de production : matière ligneuse pour la transformation, produits de l'érables, gibiers, poissons, activités de loisirs, de villégiature et de tourisme, bois de chauffage, petits fruits, champignons, cosses de violon, plantes médicinales, extractibles pour l'industrie cosmétique, pharmaceutique ou alimentaire, biomasse, rayonne, nanocellulose...

Volet social : création d'emplois, occupation du territoire, maintien et revitalisation de communautés villageoises, patrimoine naturel, culturel ou identitaire, milieu de vie.

*** Notes**

L'expression écosystème forestier exceptionnel (EFE) désigne à la fois les forêts anciennes, les forêts rares et les forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être : *1 forêt ancienne, 1 forêt ancienne-refuge, 4 forêts rares, 3 forêts rares-refuges et 16 forêts refuges dans la MRC de Memphrémagog.*

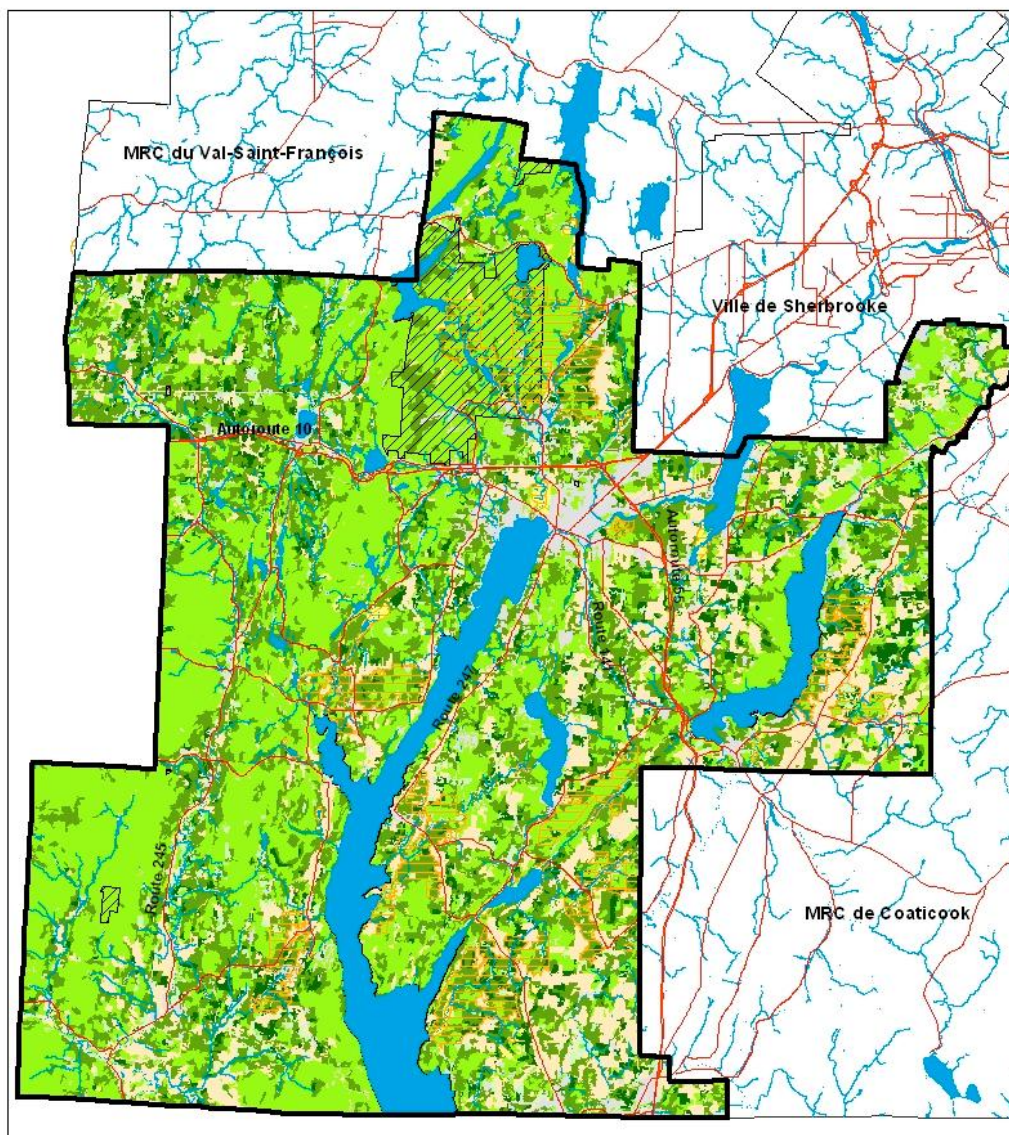
Les espèces végétales et fauniques précaires englobent à la fois les espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être. Nombre d'espèces végétales : *3 menacées (ex. : ginseng à cinq folioles, phégoptère à hexagones), 1 vulnérable (ex. : ail des bois) et 34 susceptibles (ex. : carex de Bailey, dryoptère de Clinton).* Nombre d'espèces fauniques : *5 vulnérables (ex. : tortue des bois, salamandre pourpre) et 14 susceptibles (ex. : salamandre sombre du Nord, grenouille des marais).*

Les habitats fauniques reconnus sont 4 aires de concentration d'oiseaux aquatiques, 8 aires de confinement du cerf de Virginie, 3 héronnières et 17 habitats du rat musqué.

Sources :

AMFE. Système d'informations géoforestières et de gestion des Agences (SIGGA), 2011.
CDPNQ. Base de données des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées, 2011.
CRRNT. Portrait de l'industrie forestière de l'Estrie, 2009.
Cultur'Innov. Communication personnelle, 2011.
Direction de l'environnement et de protection des forêts, MRNF. EFE, 2011.
Direction des inventaires forestiers, MRNF. Diffusion des données écoforestières (DDE), 2007.
Domtar, Superficie forestière sous certification FSC, 2011
MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitants agricoles 2009 (production acéricole), 2008 (production arbre de Noël).
Réseau Circum. Enquête auprès des propriétaires de boisés de l'Estrie, 1999.
SPBE. Superficie forestière sous certification FSC, 2011 et Mise en marché de la matière ligneuse, 2011.

Nature du territoire de la MRC de Memphrémagog



Légende

- Couvert feuillu
- Couvert mélangé
- Couvert résineux
- Couvert en régénération
- Forestier improductif
- Agricole
- Non forestier
- Habitat faunique reconnu
- Eau
- Réseau routier
- Tenure publique



1:240 000

Projection cartographique
Mercator transverse modifiée (MTM)
zone 7 et zone 8

Sources
MRNF, D DE 2007
Géoboutique Québec, AQ réseau 2011

Réalisation
Marie-Josée Martel, ing. f., M. Sc.
Agence Estrie
Janvier 2012



Gouvernement du Québec, tous droits réservés